

**Direction de la Réglementation
et Gestion de l'Espace Public**

Envoyé par le service Gestion et Action
Commerciales de l'Espace Public
Tél. 02 40 41 94 82

Nantes, le 13 juin 2025

Objet : Avis de publicité et de mise en concurrence pour l'occupation du domaine public pour le pôle Bar et Restauration à l'occasion de la Grande Brocante de Viarme

Nantes Métropole présente publiquement ce qui suit :

Nantes Métropole propose des emplacements pour le pôle Bar et Restauration à l'occasion de la Grande Brocante de Viarme des 3, 4 et 5 octobre 2025, sous les conditions suivantes :

—

Emplacements : Stands Bar Restauration (bar, sucré, salé)

- 2 emplacements : Bière, vin et sans alcool
- 5 emplacements : restauration (food-truck)
- 1 emplacement : salaison et fromage
- 1 emplacement : sucré (confiserie)

Un espace convivial (tables, bancs) sera mis à disposition aux titulaires de ces emplacements. Les candidats s'engagent à maintenir cet espace propre pour les usagers.

A - Périodes d'occupation :

- les candidats s'engagent à être présents les 3 jours
 - Vendredi de 9h00 à 19h00
 - Samedi de 9h00 à 19h00
 - Dimanche de 9h00 à 18h00

B - Droits d'occupation

- les droits d'occupation du domaine public s'élèvent à 6,75 € le m² par jour d'occupation.

D - Spécificités

- les candidats doivent répondre aux critères d'appréciation ci-dessous :
 - La qualité des produits
 - Le circuit court, local
 - Respect de la chaîne du froid et du chaud
 - Respect de l'hygiène alimentaire

- Zéro plastique à usage unique (les contenants, les couverts, les sacs... doivent être biodégradables ou réutilisables)

Appréciation des candidatures :

Les candidatures seront étudiées lors d'une réunion technique composée de représentants du service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public.

Le dossier de candidature composé de :

- Fiche d'inscription*
- Copie de la carte de commerçant ambulant,
- Copie de la carte Nationale d'identité
- Extrait Kbis de moins de trois mois,
- Copie de l'assurance responsabilité civile professionnelle,
- photo du stand

*La fiche est à disposition sur le site de Nantes Mon Commerce : moncommerce.nantesmetropole.fr

Date limite de réception des candidatures

La date limite de réception des candidatures est prévue au plus tard, **le 10 septembre 2025**

Les plis qui parviendront après la date ne seront pas étudiés. Pour les envois postaux, il est précisé que seules la date et l'heure de réception feront foi.

D – Dépot dossier

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Madame la Présidente – Nantes Métropole
Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public
44923 Nantes Cedex 9

- soit par mail à l'adresse suivante : Yannick.hourman@nantesmetropole.fr
- soit par une démarche [E-service](#)

Contacts :

- Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 02 40 41 94 82
- Publicité faite sur le site internet : moncommerce.nantesmetropole.fr
- Affichage au siège de Nantes Métropole, des Mairies annexes et au service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public, Manufacture des Tabacs, 11 boulevard de Stalingrad.